

Résumé analytique

Le Partenariat mondial pour l'éducation (PME) mobilise de nombreux efforts au niveau mondial et à celui des pays afin de contribuer à la réalisation d'une éducation et d'un apprentissage équitables et de qualité pour tous. Le présent rapport est le quatrième des cinq rapports annuels sur les résultats au regard du *Plan stratégique 2016-2020 (PME 2020)*. Il présente les progrès réalisés par rapport au cadre de résultats ainsi que les activités du Partenariat en 2019. Sur les 37 indicateurs du cadre de résultats 28 devaient faire l'objet d'un rapport au regard des jalons fixés pour 2019. L'Aperçu des résultats présenté à la page 8 offre un bref résumé de la performance des indicateurs. Les difficultés et les succès relevés dans ce rapport de suivi viendront guider les réflexions en cours quant à l'orientation du plan stratégique du PME pour les cinq prochaines années.

NIVEAU DE L'IMPACT : ACCÈS, ÉQUITÉ ET QUALITÉ DES APPRENTISSAGES

Le PME suit les résultats sectoriels en matière d'accès et de qualité des apprentissages dans l'ensemble des pays partenaires pour mesurer les progrès vers la réalisation des buts stratégiques du Partenariat en termes d'impact. Ces résultats évoluent dans la bonne direction, mais le rythme des progrès doit être accéléré et il faut, pour ce faire, des efforts concertés et coordonnés de la part de tous les partenaires. La proportion d'enfants achevant l'éducation de base continue de s'améliorer, bien que les progrès au niveau du primaire soient plus lents qu'initialement prévu. La proportion d'enfants qui terminent les études primaires dans l'ensemble des pays partenaires a régulièrement augmenté, passant de 72 % en 2015, année de référence, à 75 % par rapport au jalon fixé pour 2019. Certes, les filles et les enfants des pays partenaires touchés par la fragilité et les conflits (PPFC) sont moins susceptibles d'achever leur scolarité, mais les deux groupes progressent et les écarts en matière d'accès se resserrent au niveau du primaire. Les progrès depuis 2015, année de référence, ont été plus importants dans le premier cycle du secondaire que dans le primaire. La proportion d'enfants terminant leur scolarité

s'est améliorée, atteignant 52 % contre 48 % en 2015, et les écarts entre les filles et les garçons se sont aussi réduits. Toutefois, le rythme des améliorations s'est stabilisé depuis 2016 et les enfants des PPFC sont toujours considérablement désavantagés.

Les filles sont défavorisées en moyenne sur tous les indicateurs mesurant les résultats des filles et des garçons, et les écarts entre les genres se resserrent lentement. Dans les PPFC, les défis sont plus importants pour les filles : moins de 65 % d'entre elles achèvent l'école primaire et 41 % seulement terminent le premier cycle du secondaire. Dans le même temps, dans quatre des pays partenaires, moins de 85 garçons terminent leurs études primaires contre 100 filles, et cinq pays se retrouvent dans cette situation pour le premier cycle du secondaire.

Le PME contribue à la promotion de l'équité, l'égalité des genres et l'inclusion dans le secteur de l'éducation au moyen du soutien technique et financier qu'il apporte à la planification et à la mise en œuvre sectorielle et par le biais de différentes initiatives à l'échelle mondiale et régionale. Les financements de mise en œuvre en cours en juin 2019 ont consacré plus de 379 millions de dollars à des activités promouvant spécifiquement l'équité, l'égalité des genres et l'inclusion.

L'intégration de la notion de genre se poursuit dans de nombreux domaines des opérations du PME dans les pays, qu'il s'agisse des directives en matière de financement ou dans le processus d'examen de la qualité. Le PME a aidé 28 pays partenaires à participer à des ateliers sur l'intégration de la notion de genre dans la planification sectorielle de l'éducation, organisés en collaboration avec l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI) et des partenaires. Le Partenariat fournit aussi des financements pour un ensemble plus large d'initiatives d'appui, afin de couvrir l'élaboration d'outils supplémentaires de planification sectorielle favorisant l'égalité des genres et de normes minimales pour des financements de mise en œuvre intégrant la notion de genre. Ces

travaux sont censés compléter l'initiative « Priorité à l'égalité » du G7, qui promeut l'égalité des genres dans les systèmes éducatifs et grâce à l'éducation.

Le PME accorde aussi la priorité à l'élargissement de son appui en vue de l'inclusion des enfants handicapés dans l'offre d'une éducation de qualité. En 2019, le Secrétariat a finalisé le document de consultation pour le mécanisme de partage de connaissances et d'innovation (KIX) intitulé *Ne laisser personne de côté* qui traite de l'équité et de l'inclusion de même que la note conceptuelle correspondante qui liste les domaines dans lesquels investir. Il a par la suite réalisé un examen de l'équité et de l'inclusion dans les analyses, les plans et les financements pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation dans les pays partenaires. De surcroît, le PME a commandé une étude de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) qui montre comment les données mondiales produites par l'ISU et les données nationales issues des systèmes d'information pour la gestion de l'éducation (SIGE) pourraient être mieux utilisées au profit de l'éducation inclusive.

La protection et l'éducation de la petite enfance (PEPE) constitue un investissement essentiel pour améliorer tant les résultats des enfants que l'équité, car elle réduit l'impact des inégalités sociales sur les résultats en matière d'éducation. Les inscriptions dans le préscolaire ont continué d'augmenter, atteignant 41 % par rapport au jalon de 2019, contre 39 % l'année dernière et sont proches de la parité entre les genres. Outre le soutien technique et financier apporté aux pays partenaires, le PME a multiplié les initiatives de promotion de la PEPE au niveau mondial en 2019. L'*initiative pour l'amélioration de l'apprentissage et du développement des jeunes enfants à grande échelle* (BELDS) progresse bien et a apporté 1,3 million de dollars de financements à l'UNICEF pour renforcer la planification sectorielle de l'éducation au profit de l'éducation de la petite enfance grâce au renforcement des capacités et au partage d'expériences au niveau des pays. Elle sera transposée à plus grande échelle en 2020. Le document de discussion du KIX sur la PEPE a été achevé durant l'exercice 2019 après de nombreuses consultations. De plus, le cours en ligne gratuit ouvert à tous, intitulé « Intégrer l'éducation de la petite enfance dans la planification sectorielle de l'éducation » et dont les modules ont été produits en collaboration avec l'UNESCO et l'UNICEF, a débuté en automne 2019.

Le PME accorde une importance particulière à l'appui qu'il apporte aux pays touchés par la fragilité et les conflits, qui représentaient presque la moitié de l'ensemble des pays partenaires au moment de la rédaction du présent rapport. Le PME répartit ses allocations de financements dans les pays touchés par la fragilité et les conflits, de sorte qu'ils reçoivent un soutien plus important aussitôt que possible : en décembre 2019, 76 % de tous les financements de mise en œuvre en cours étaient destinés aux PFFC. En décembre 2019, le Conseil d'administration a approuvé un élargissement du financement accéléré devant permettre aux pays éligibles de

bénéficier d'un financement supplémentaire. Le PME encourage aussi l'intégration des enfants réfugiés et déplacés dans les systèmes éducatifs nationaux. En décembre 2019, le PME, l'initiative L'éducation ne peut pas attendre et la Banque mondiale ont annoncé leur engagement commun à améliorer la coordination et le financement du *Pacte mondial sur les réfugiés*, en appui à l'éducation des réfugiés et des communautés d'accueil.

L'amélioration des résultats d'apprentissage est le premier but stratégique du PME 2020. Les prochains rapports sur la qualité des apprentissages, englobant les résultats d'apprentissage et les systèmes d'évaluation des acquis scolaires, devraient être communiqués à l'échéance fixée pour 2020, de sorte qu'aucune nouvelle donnée n'est disponible pour cette année intermédiaire ; les informations les plus récentes se trouvent dans le *Rapport sur les résultats 2019*. Cependant, les initiatives d'appui du PME à la qualité des apprentissages se sont traduits par plusieurs réalisations importantes en 2019. Les financements de mise en œuvre en cours en juin 2019 ont permis d'allouer plus de 442 millions de dollars aux activités d'amélioration de la qualité des apprentissages, tandis que 95 % des financements soutenaient des systèmes d'évaluation des acquis scolaires ou des SIGE. En octobre 2019, le PME a lancé *l'Analyse des systèmes nationaux d'évaluation des acquis scolaire*, un outil destiné à aider les pays à faire une analyse complète de leurs systèmes d'évaluation des acquis scolaires.

NIVEAU DES RÉSULTATS : DES SYSTÈMES ÉDUCATIFS EFFICIENTS

Le renforcement des systèmes éducatifs est un facteur clé de l'appui à l'amélioration de l'équité et de la qualité des apprentissages. Un système éducatif robuste repose sur des données précises et actualisées, qui guident l'élaboration de politiques éducatives efficaces. Il a besoin en outre de ressources humaines et financières suffisantes, utilisées rationnellement, pour une mise en œuvre efficace des politiques. Les financements de mise en œuvre en cours en juin 2019 ont consacré plus de 423 millions de dollars à des activités d'appui au renforcement des systèmes, au moyen de l'assistance technique, de subventions aux écoles, de formation des enseignants et de renforcement des systèmes de données.

Le renforcement des systèmes éducatifs passe par un financement national solide et le PME exige des pays partenaires sollicitant des financements de mise en œuvre qu'ils s'engagent à maintenir la part des dépenses publiques en faveur de l'éducation à 20 % ou plus de leur budget national, ou d'augmenter les dépenses d'éducation pour se rapprocher de la cible des 20 %. Le Partenariat suit les progrès dans l'exécution de cet engagement. En 2018 (la date la plus récente pour laquelle on dispose de données), 70 % des pays partenaires disposant de données ont maintenu les dépenses d'éducation à 20 % ou plus de leur budget national, ou ont augmenté la

part de leurs dépenses publiques d'éducation par rapport à 2015, année de référence. Ces chiffres marquent une amélioration par rapport à l'année dernière, mais les progrès à cet égard sont irréguliers depuis l'année de référence. Le volume total des dépenses publiques dans les pays partenaires a toutefois augmenté de 4,8 milliards de dollars entre 2015 et 2018. En 2019, 96 % des missions du Secrétariat dans les pays partenaires portaient sur le financement national, contre 83 % l'année précédente.

En 2019, 30 % des pays partenaires ont communiqué à l'ISU des données sur au moins 10 des 12 indicateurs clés, contre 34 % en 2018. Cet indicateur affiche des améliorations irrégulières depuis 2015, année de référence. Néanmoins, sur les 43 pays ayant communiqué à l'ISU des données sur moins de 10 indicateurs en 2019, 19 pays ont communiqué des données sur 8 ou 9 indicateurs. De manière générale, la plupart des pays partenaires semblent rencontrer des difficultés à communiquer les données sur les indicateurs de financement de l'éducation et la fourniture de services, surtout par niveau d'éducation.

Le PME utilise son modèle de financement pour aider les pays partenaires à pallier leurs insuffisances dans le domaine de la communication des données. En outre, il s'allie à d'autres organisations au niveau international pour renforcer les systèmes de données. En 2018 et 2019, le Secrétariat a organisé la *Table ronde sur les solutions aux problèmes de données dans l'éducation*, qui réunit plusieurs parties prenantes, dans le but de tirer parti des compétences des gouvernements, de la société civile, du secteur privé et des partenaires de développement pour améliorer la disponibilité et l'utilisation de données précises et actualisées sur l'éducation aux fins de planification, tant dans les pays en développement qu'au niveau mondial. Pour répondre aux contraintes relevées par les pays partenaires dans leurs systèmes de données sur l'éducation, la table ronde a formulé des recommandations concernant des solutions durables et élaboré des stratégies de renforcement des capacités. Pour donner suite à ces recommandations, deux partenariats entre le PME et des entreprises du secteur privé ont été annoncés en septembre 2019.

Parce qu'il a conscience de l'importance d'avoir des enseignants de qualité, le PME apporte un soutien non négligeable à la formation des enseignants et suit le ratio élèves-enseignant formé dans le primaire. En 2019, 34 % de pays partenaires pour lesquels des données étaient disponibles affichaient un ratio élèves-enseignant formé inférieur à 40, contre 25 % en 2015, année de référence. Les PFFC comptent, en moyenne, 68 élèves par enseignant formé, contre 45 pour les pays non PFFC. Malgré les progrès enregistrés dans l'ensemble des pays partenaires, les efforts de formation des enseignants doivent être poursuivis, particulièrement dans les PFFC.

OBJECTIFS AU NIVEAU DES PAYS : PLANIFICATION SECTORIELLE, SUIVI ET DIALOGUE SUR LES POLITIQUES ÉDUCATIVES

Une des principales priorités du PME est la qualité des plans sectoriels de l'éducation qui fait l'objet d'un suivi multidimensionnel. En attendant les rapports officiels qui devraient être communiqués à l'échéance fixée en 2020, la mise à jour intermédiaire indique qu'en 2018-2019 tous les plans répondent aux normes minimales de qualité requises. Le respect de la norme de qualité « réalisable » est toujours inférieur aux autres, puisque 62 % seulement des PSE y satisfaisaient. La proportion de plans se conformant aux critères de qualité du PME en ce qui concerne les stratégies pour un enseignement et un apprentissage de qualité, équité et efficacité a continué de progresser, à 92 %, 92 % et 100 % respectivement. De 2012, année de lancement des financements pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation, à décembre 2019, le PME a alloué 32,3 millions de dollars aux pays partenaires pour soutenir le processus de planification. La qualité générale des plans s'est améliorée depuis le début de la stratégie *PME 2020*.

Les revues sectorielles conjointes sont importantes pour le suivi de la mise en œuvre des plans, et la qualité de ces revues, en moyenne, s'est considérablement améliorée en 2019. Au total, 71 % des revues sectorielles évaluées répondaient à des normes de qualité suffisantes, ce qui marque une amélioration notable par rapport aux années précédentes. Si la raison de cette amélioration n'a pas été formellement évaluée, toujours est-il que le regain d'attention dont les revues sectorielles font l'objet dans l'ensemble du Partenariat, et plus particulièrement de la part des gouvernements des pays partenaires, peut y avoir contribué. Les représentants de 13 pays partenaires ont bénéficié d'apprentissages par les pairs dans le cadre de revues sectorielles conjointes facilitées par le Secrétariat en 2019, ce qui s'est traduit par des améliorations dans de nombreux pays participants. Pour autant, près de la moitié des pays partenaires n'organisent toujours pas de revues sectorielles conjointes, et il faudra redoubler d'efforts pour voir s'améliorer davantage la fréquence et la qualité des revues sectorielles. Les dernières évaluations au niveau des pays ont révélé des problèmes importants concernant la mise en œuvre et le suivi des plans, par exemple la nécessité de renforcer la collecte et l'utilisation des données du suivi sectoriel. Le Conseil d'administration a approuvé un nouveau guichet de financement pour les revues sectorielles en décembre 2019.

Le niveau de participation et d'inclusion des parties prenantes dans les Groupes locaux des partenaires de l'éducation (GLPE) a continué de progresser dans les pays partenaires du PME. La proportion de pays et États fédéraux comptant des organisations de la société civile et des organisations d'enseignants

au sein de leurs GLPE s'est accrue, pour s'établir à 64 % en 2019, contre 59 % en 2018 et 44 % en 2016, année de référence.

OBJECTIFS AU NIVEAU MONDIAL : FINANCEMENTS ET PARTENARIAT

Depuis sa création en 2002, le PME a alloué 5,5 milliards de dollars répartis entre 175 financements de mise en œuvre dans 63 pays partenaires, la priorité étant accordée aux pays ayant le plus besoin de ces ressources. En 2019, les pays partenaires touchés par la fragilité et les conflits ont bénéficié de 60 % des décaissements au titre des financements de mise en œuvre. La part des décaissements au profit des pays partenaires d'Afrique subsaharienne s'élève à 85 % et celle des pays partenaires à faible revenu à 69 %.

En juin 2019, les financements de mise en œuvre en cours pendant l'exercice 2019 étaient alloués à hauteur de 34 % du montant total des activités à la qualité des apprentissages, 29 % à l'équité et 33 % au renforcement des systèmes. Depuis l'approbation du nouveau modèle de financement en 2014, 24 financements ont adopté un dispositif basé sur les résultats. La performance globale des financements de mise en œuvre reste positive, l'exécution de 86 % d'entre eux ayant été jugée en bonne voie. Les causes les plus courantes des retards sont liées à des risques externes indépendants du programme, comme les conflits et l'instabilité politique.

L'alignement et l'harmonisation des financements de mise en œuvre restent problématiques. Au cours de l'exercice 2019,

comme l'année précédente, seuls 36 % des financements étaient alignés avec les systèmes des pays partenaires. Néanmoins, en tenant compte du volume des financements alignés, la proportion se situait à 42 %. La proportion de cofinancements ou de financements mis en commun à l'échelon sectoriel a légèrement reculé, à 31 % à l'exercice 2019, contre 40 % à l'exercice 2015. Le Partenariat met cependant en œuvre depuis 2017 une feuille de route pour l'alignement dans les pays partenaires concernés, et le Fonds à effet multiplicateur devrait accroître le nombre des cofinancements dès lors que les financements octroyés au titre de cette nouvelle modalité seront mis en œuvre.

En 2019, les bailleurs de fonds ont contribué à hauteur de 566 millions de dollars au PME, soit la deuxième contribution annuelle la plus élevée depuis la création du PME. Les contributions cumulées des bailleurs de fonds non traditionnels, comme les fondations ou les organismes non membres du CAD de l'OCDE, ont considérablement augmenté au cours de l'exercice 2019, atteignant 50 millions de dollars, contre 12 millions de dollars lors de l'exercice précédent.

Tous ces résultats conjugués montrent qu'en dépit des difficultés, le Partenariat progresse bien dans l'ensemble, mais que les avancées doivent être accélérées si l'on veut se rapprocher de l'objectif de développement durable no 4. La réflexion est axée sur les moyens efficaces d'y parvenir, au moment où le PME élabore son nouveau plan stratégique jusqu'en 2025, qui devrait nous permettre de tenir notre engagement d'offrir des services d'éducation inclusifs, équitables et de qualité pour tous les enfants.